

**RECONSTRUCTION DU PONT DE TERREBONNE SUR LA ROUTE 125
AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES**

Étude d'impact sur l'environnement



Deuxième addenda au document

Réponses aux questions et commentaires émis par le MDDEP dans le cadre de l'analyse
de recevabilité

Mars 2006

Question n° 1

À quelle distance en aval se trouve la prise d'eau potable la plus proche?

Réponse

Les Villes de Laval et de Terrebonne n'ont pas de prise d'eau potable dans la rivière des Mille-Îles, en aval du Pont de Terrebonne.

Question n°2

À cette étape du dossier, à combien de temps estimez-vous la durée d'entreposage des sédiments sur le site des travaux?

Réponse

Comme il est mentionné à la page 152 de l'étude d'impact. Les sédiments excavés dans l'entourage des forages F-2 et F-3 et sur les 60 premiers centimètres seront entreposés sur la rive. Ils seront analysés le plus rapidement possible afin d'en évaluer la contamination et le mode de disposition. La durée d'entreposage ne devrait pas excéder plus de 1 mois.

Question n° 3

Quels sont les usages sensibles répertoriés dans un rayon de 1 km (hôpitaux, résidences pour personnes âgées, écoles, parcs)?

Réponse

Dans l'étude d'impact, la zone d'étude pour la partie terrestre s'étend sur environ 300 m autour du pont, ce qui est suffisant pour déterminer les impacts sonores liés aux travaux et à l'utilisation du nouveau pont. La carte 3.6 présente l'utilisation du sol et le zonage à l'intérieur de la zone d'étude et comprend certaines informations demandées.

Afin d'ajouter un complément d'étude à ces informations nous joignons 2 figures qui proviennent de la carte régionale de la Municipalité régionale de comté des Moulins (édition 2003-2004) et du plan réseau de la STL (édition 2004).

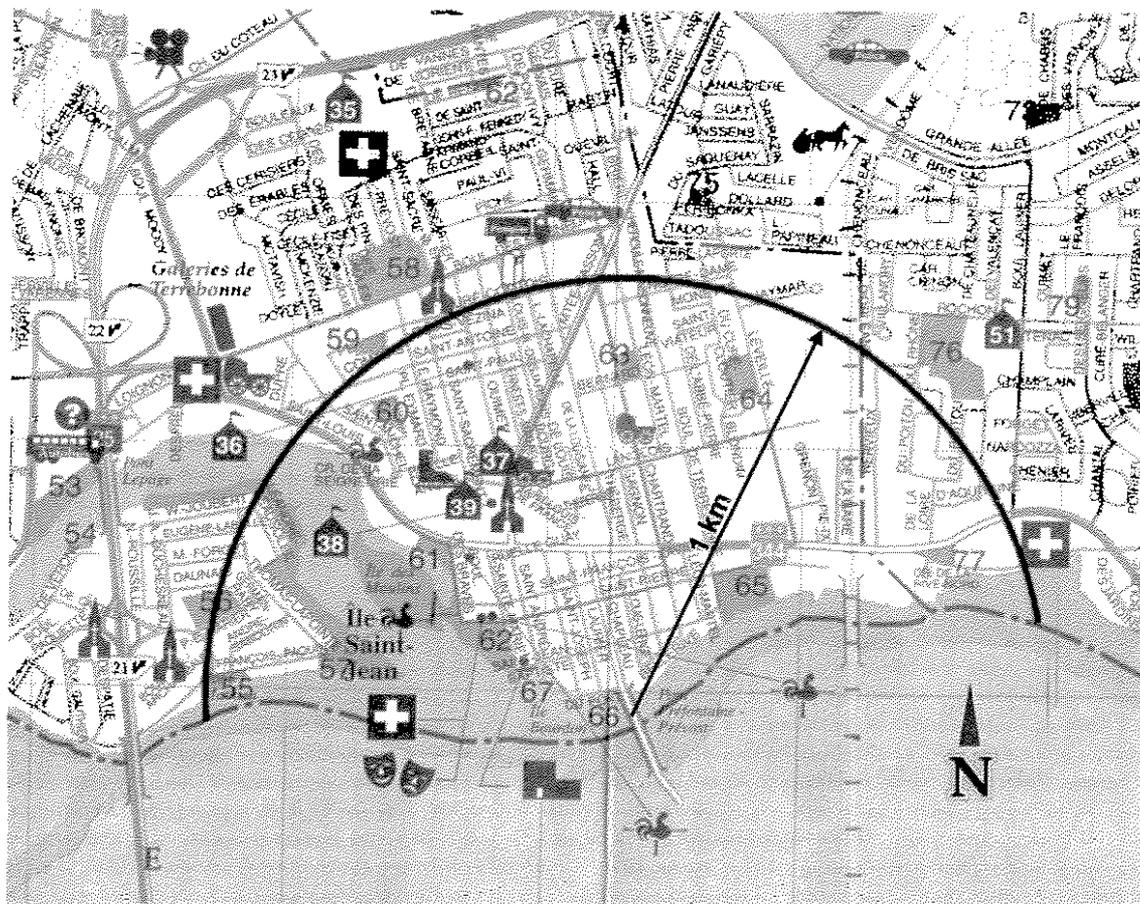
Les usages sensibles recensés, à Terrebonne et présentés à la figure 1 sont les suivantes :

- Onze parcs municipaux
 - Parc Veronne (55)
 - Parc Daunais (56)
 - Parc de la Pointe de l'Île (57)
 - Parc Eymard (60)
 - Parc des Braves (61)
 - Parc St-Malo (62)
 - Parc St-Louis (63)
 - Parc Léveillé (64)

- Parc St-Pierre (65)
- Parc Civique (67)
- Parc de la Croix (77)
- Quatre écoles
 - École Léopold-Gravel (36)
 - École St-Louis (37)
 - École Notre-Dame (38)
 - École St-Sacrement (39)

Il y a également deux garderies, une clinique médicale, une église, un théâtre, un aréna et l'hôtel de ville.

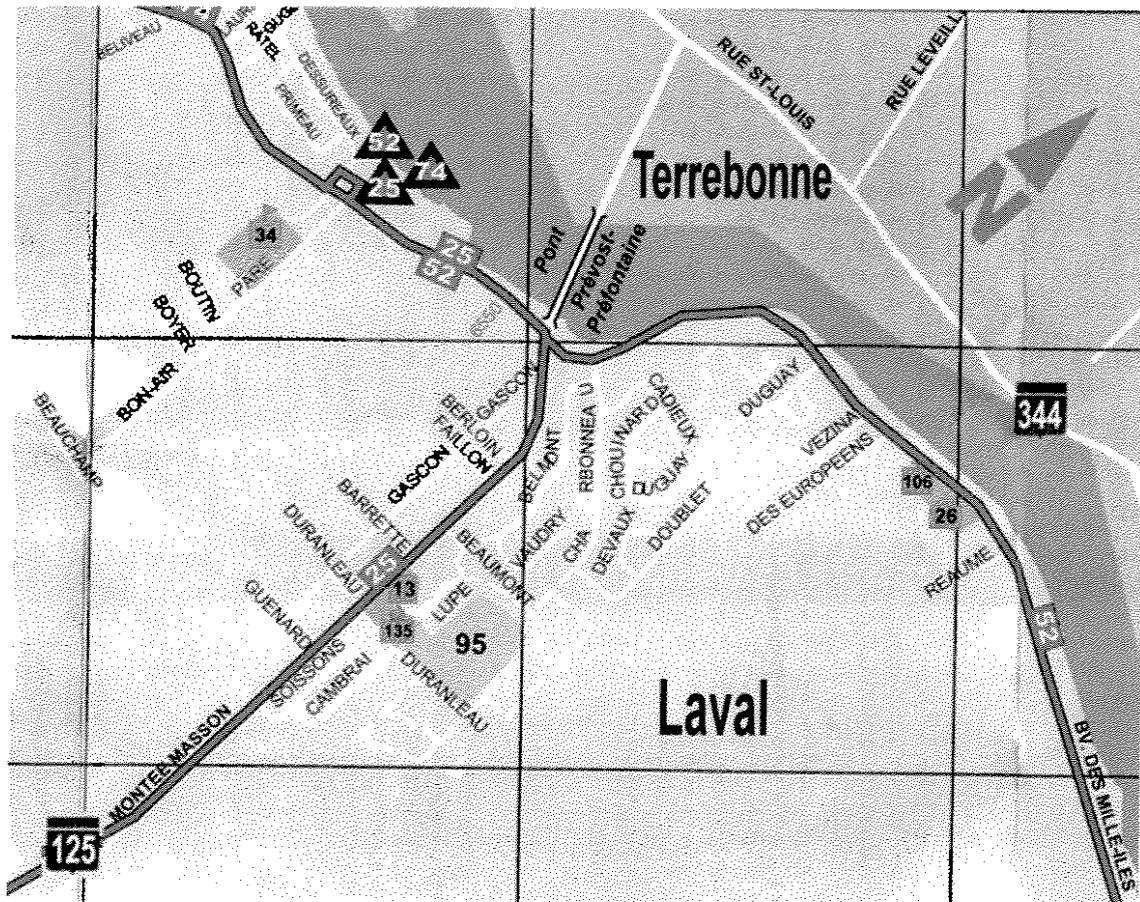
Figure 1



Les usages sensibles recensés à Laval et présentés à la figure 2 sont les suivantes;

- École Hébert (34)
- Terminus STL, lignes 25, 52 et 74
- Centre commercial Masson (13)
- Poste de pompier n°5, St-François (135)
- Parc Masson (95)
- Église Saint-François de Salle (106)
- Centre communautaire Boileau (26)

Figure 2



Question n° 4

À cette étape du dossier, à quelle quantité « estimez »-vous les sédiments à excaver?

Réponse

Le lit de la rivière est constitué de matériaux grossiers (sable et gravier et parfois blocs) et le roc est relativement près de la surface (entre 0,45 et 2,2 m sous le lit de la rivière). On estime que le volume de matériaux excavés devrait être de l'ordre de 900 mètres cubes. Ces quantités sont basées sur l'excavation réalisée aux piles et culées du lit de la rivière jusqu'au roc et ce, en deçà de la ligne 0-2 ans (LNHE).